

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3757 - Mardi 17 Novembre 2020 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Bobocha s'est évadé de la prison



Prison de Moroni.

ECONOMIE

La Snpsf, sur la voie d'une discrète performance

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Novembre 2020

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 12mn

Fajr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 27mn

Maghrib: 18h 15mn

Incha: 19h 29mn



ECONOMIE

La Snpsf, sur la voie d'une discrète performance

S'il y a des sociétés d'Etat ou établissements à capitaux publics qui ont su relever le défi, en termes d'indicateurs de performance, le cas de la Snpsf (société nationale de poste et des services financiers) est éloquent.

En 2016, le compte d'exploitation affichait 1,5 milliard de déficit. Ce chiffre amorce une baisse progressive dès fin 2017 (-898 millions), puis en 2018 (-749 millions) et 2019 (-119 millions). Un résultat global qui devrait être pour la première fois excédentaire fin 2020, si l'on en croit les dernières prévisions de la direction générale, qui préfère jouer la carte de la prudence tout en soulignant que c'est l'activité financière qui a tiré vers le haut le résultat global de l'Etablissement avec un bénéfice de 301 millions fin 2019, alors que l'activité postale accusait un déficit de 420 millions.

La Snpsf a même amélioré sa position au cours des trois dernières années en termes de parts de mar-

ché, selon le dernier rapport de la Banque centrale des Comores, en se classant au 3ème rang en termes de dépôt avec 17%, après l'Union des Meck (28,3%) et Exim Bank (15,6%). Cette amélioration serait imputable, selon le dernier rapport de la BCC, à « une maîtrise des charges pour l'ensemble des établissements financiers ». Pour le cas de la Snpsf, l'on peut observer que les charges d'exploitation ont nettement baissé au cours des 3 dernières années, passant de 2,6 milliards en 2016 à 2,7 en 2018 et 2,5 milliards en 2019.

Contrairement à certaines critiques émises à l'endroit de l'institution, les récents rapports d'audit réalisés n'ont relevé aucune situation financière désastreuse et encore moins une société « à l'agonie », puisque la Snpsf affiche plutôt une bonne santé financière et l'on n'entend plus parler des scandales de détournements de fonds qui ont défrayé la chronique à une époque qu'on espère révolue. Interrogé par La Gazette des Comores, le prési-

dent directeur général de la Snpsf, Nadjib Dakouane estime que les objectifs qui lui ont été assignés à sa prise de fonction en 2017 sont en passe d'être atteints, au prix d'un énorme chantier d'assainissement et restructuration de la boîte qui, en dépit d'un manque de personnel formé dans le domaine de la banque ou de la finance, et de l'inexistence d'un outil informatique moderne et performant, aura réussi son processus de redressement interne.

Le seul bémol sans doute reste l'arrêt des opérations de crédit décidé depuis 2 ans, alors que la situation actuelle de sa trésorerie (plus de 4 milliards fin 2020), permettrait de répondre aux nombreux besoins de financement de sa clientèle qui ne cesse de croître. Une demande qui attend toujours une réponse de la Banque centrale, dans un contexte économique où les autorités politiques appellent les institutions financières à accompagner l'émergence. Une bouffée d'oxygène qui contribuerait pourtant à « rétablir la confiance » avec des milliers de



clients toutes catégories confondues (fonctionnaires, entreprises, etc.).

A trois mois de la dissolution de la Snpsf, prévue pour mars 2021, et qui donnera lieu à une séparation en deux entités distinctes, la banque postale d'une part, et la poste d'autre part, il serait opportun de maximiser les chances de succès de ce processus annoncé par décret présidentiel du 2 septembre dernier, en prenant toutes les dispositions et les

garanties nécessaires, sans précipitation. Une expertise juridique et technique préalable permettrait sans doute de consolider les acquis et corriger les imperfections des expériences précédentes, depuis la première scission opérée au début des années 1990 qui a vu la séparation de l'OPT en deux sociétés : Comores Télécom et Snpsf.

El-Had S. Omar

ÉLECTION UCCIA :

Faire enregistrer des commerçants à la veille du scrutin est «légal»

Richard Kamoula, candidat à la présidence de la Chambre de commerce assume ses procédés qui consistent à faire enregistrer des commerçants à la veille de ladite élection. Ses rivaux crient d'ores et déjà à la fraude.

Devant la presse la semaine dernière, Kamoula Richard, célèbre sous le surnom de Chouchou, a présenté son équipe composée de 6 personnes. C'était l'occasion pour cet entrepreneur de dévoiler sa stratégie dans cette élec-

tion aux enjeux multiples. Pour lui, les petits commerçants ont eux aussi le droit de voter, à condition bien entendu qu'ils figurent dans le registre de la Chambre de commerce.

En parlant de registre, le candidat en question a mis les bouchées doubles pour convaincre les commerçants à se faire enregistrer, à la veille de l'élection. S'il ne l'avoue pas clairement, la finalité de sa campagne ne fait pas mystère : pour se faire élire par une majorité écrasante le 25 novembre prochain. Son procédé qui ne serait interdit par aucun texte régissant le secteur

privé, fait grincer des dents notamment chez ses concurrents qui l'accusent de « créer des sociétés fantômes » pour « frauder » le scrutin.

« Tout ce que nous faisons est légitime et légal », se défend celui qui se pose en défenseur des petits commerçants. « Nous avons juste montré la voie à ces gens. Celle de quitter l'informel pour se conformer aux règles et par conséquent avoir un statut. Nous les avons encouragés à avoir un registre du commerce, ce qui est tout à fait légal », poursuit celui qui défie quiconque pourrait déterrer une quelconque législation contredisant ses affirma-

tions, mais aussi ses méthodes.

Pour rappel, le candidat Chamsoudine Ahmed, patron des établissements Nassib en compagnie d'Ali Idjihad, avec le soutien de la Nouvelle OPACO et du Synaco, ont dénoncé devant la presse des tentatives de fraudes aux élections de la Chambre de commerce. Selon ces deux têtes de liste, certains candidats ont engagé des démarches de magouille consistant à « créer des sociétés fantômes ».

Andjouza Abouheir



Chouchou Kamoula et ses coéquipiers pour la chambre de commerce.

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



NATIONS
UNIES
COMORES

AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) **Analyste au Programme Croissance Inclusive et Résilience des Communautés vulnérables- NOB**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

*** Publication du Poste d'Analyste au Programme Croissance Inclusive et Résilience des Communautés Vulnérables**

*** https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=33645&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2**

Date de début de Publication : **10 novembre 2020**

Date limite dépôt des candidatures : **25 novembre 2020**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

SOCIÉTÉ

Bobocha s'est évadé de la prison

Une quarantaine de prisonniers se sont échappés de la maison d'arrêt de Moroni le soir de la rencontre Comores/Kenya au stade omnisport de Malouzini.

Parmi eux, se trouve Inssa Mohamed, célèbre sous le surnom de Bobocha, présenté comme le « cerveau » de la tentative d'attentat à la dynamite contre l'avion du chef de l'État Azali Assoumani, en avril dernier à Anjouan. Il a été arrêté à Madagascar et extradé à Moroni le mois de juillet.

Sur 241 prisonniers, une quarantaine de détenus ont réussi à prendre la fuite le soir du dimanche dernier, qui coïncide avec la rencontre à Moroni entre l'équipe des Comores et celle de Kenya, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique et des Nations. D'après nos informations, les forces

de l'ordre appelées à la rescousse, appuyées par des civils, ont réussi à mettre le grappin sur 13 autres prisonniers qui n'auront pas réussi à s'envoler loin de leur lieu de détention.

Selon des sources de la gendarmerie nationale, les évadés avaient réussi à neutraliser les gardiens et défoncer la clôture: « Ils ont réussi à défoncer un mur et prendre la fuite. La sécurité a essayé à tout prix de les attraper. Ils n'ont pu arrêter que quelques uns, dont le tristement célèbre Mafura, un meurtrier. Les autres sont actuellement dans la nature », souligne notre interlocuteur. Parmi les évadés, se trouve Bobocha. Inssa Mohamed de son vrai nom est incriminé dans l'affaire de tentative d'attentat à la dynamite contre l'avion transportant le chef de l'État Azali Assoumani d'Anjouan à Mohéli, en

avril dernier.

Il sera arrêté à Madagascar et extradé à Moroni le mois de juillet suivant, à bord d'un avion spécial, par un escadron de l'armée malgache, armés jusqu'aux dents. À son arrivée à l'aéroport de Moroni, il a été directement admis à l'hôpital militaire avant d'être conduit à la maison d'arrêt dans l'attente de son procès. S'il n'est pas le détenu le plus célèbre dans un pays où un ancien président et un gouverneur déchu sont en détention, Bobocha avait le mérite d'être le prisonnier le plus surveillé sur le territoire pour avoir conduit, ou fait conduire, des opérations visant à attenter à la vie du chef de l'État.

Son évasion est l'on ne peut plus curieuse surtout quand on sait que rien que dans la semaine dernière, au moins cinq prisonniers s'étaient échappés. Dans notre livraison du



13 novembre, nous avons rapporté juxta le siège de la gendarmerie nationale, ont-ils réussi à faire aboutir leur projet trois jours seulement après avoir donné l'alerte ?

Andjouza Aboubeir

RENTÉE SCOLAIRE 2020-2021

Rendez-vous le 30 novembre prochain

Le ministre de l'éducation nationale a confirmé devant la presse ce lundi 16 novembre que la reprise des cours pour l'année 2020-2021 est prévue le 30 novembre prochain.

La rentrée scolaire est prévue le 30 novembre prochain et c'est pour tous les

établissements scolaires privés et publics du pays ainsi que l'Université des Comores. Devant la presse, le ministre de l'éducation nationale a rappelé que la Covid-19 est toujours active dans le pays mais la maladie ne doit pas obscurcir la voie de l'éducation. « Toutes les conditions sanitaires qu'on s'est tous fixées pour para-

chever l'année dernière doivent être les mêmes afin de pouvoir débiter sans difficultés l'année scolaire 2020-2021 », avance Moindjie Mohamed Moussa. Et en ce qui concerne les enseignants, ils doivent faire la leur le 23 novembre prochain.

Pour certaines écoles privées surtout celles impactées par la Covid-19, la rentrée s'annonce difficile ou quasi incertaine à défaut d'un appui financier que la coordination des écoles privées (CEP) avait demandé au gouvernement. A ce sujet, le ministre en charge de l'éducation nationale consent que le gouvernement doit

être au chevet des écoles privées dans cette période de crise mais soutient cependant que les impacts du terrible virus mondial s'opèrent dans tous les secteurs du pays. « Toutefois les parents ne sont pas toujours obligés de garder leurs enfants dans les établissements scolaires privés car dans les écoles publiques, le gouvernement assure en effet le paiement des enseignants », dit-il.

Pour rappel, le gouvernement comorien avait baptisé l'année 2020, l'année de l'éducation. Malgré la covid-19 qui a tout bouleversé, le gouvernement a pu proposer certaines réformes visant à

améliorer la qualité de l'enseignement au niveau du pays. « Ces réformes sont désormais à l'Assemblée Nationale pour adoption. Une fois approuvée par les législateurs, elles seront applicables dès 2021 », indique le ministre de l'éducation nationale. Par la même occasion, il a informé les étudiants en Licence 3 ou en DUT que désormais ils sont obligés d'écrire et parler l'Anglais, l'Arabe et le Français au même niveau. Sans un certificat attestant cela, l'étudiant ne peut pas avoir son diplôme.

Kamal Gamal



Le ministre de l'Education nationale devant la presse.

SÉCURITÉ CIVILE À MOHÉLI

Des volontaires communautaires formés sur les premiers secours

40 jeunes venus des quatre coins de l'île ont été formés sur les premiers secours. Une formation qui a duré deux semaines à l'issue de laquelle une cérémonie grandiose a été organisée à cette occasion.

C'est au siège de l'administration de l'île, que la formation de 40 volontaires de la sécurité civile a eu lieu. « La formation était plus humanitaire qu'autre chose », constate Atoumani Madi Mari, l'un des bénéficiaires de cette formation. Et de poursuivre que: « les pratiques doivent être continues sinon nous risquons de tout oublier ». Des exercices de simulation ont été effectués à la place de l'indépendance sous l'admiration du public.

Pour parachever la formation, le projet RRC/PNUD-GEF a accompagné la direction générale de la sécurité civile pour organiser cette cérémonie de clôture accompagnée

également d'un exercice de simulation pour démontrer les compétences acquises.

Riwad



Exercice de secourisme à Mohéli.

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Aboubeir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

VIOL SUR MINEUR :

Mwana Twamaya ya Mawdu sur le terrain

« Soyez prudentes. Ne vous laissez pas amadouées par leur démagogie. Ils utilisent une pédagogie comme quoi je suis ton oncle, viens ma fille. Et au final, ils nous mangent comme des salades. Pourtant, nous sommes que des gamines ». A seulement 11 ans, Djasmine prend la parole en public et dénonce les viols dont sont victimes les jeunes de son âge.

Les agressions sexuelles faites aux femmes et aux enfants ainsi que d'autres actes de délinquance ne cessent d'accroître ces derniers temps. Dimanche dernier, le village de Dzahadjou dans la région de Hambou et l'association "Mwana twamaya ya mawudu" ont réuni les acteurs de la lutte dont les ONG et institutions pour une sensibilisation sur ce fléau qui inquiète le pays ces derniers temps. Le deuxième adjoint au maire de Hambou Djoumoipanga montre que lutter contre les agressions sexuelles est un combat pour tout le monde. « Notre religion a recommandé de protéger nos enfants afin de les épargner contre ces malfaiteurs. Il est

temps pour vous, les associations, ONG, et le gouvernement d'éradiquer ce fléau », appelle de ses vœux Issa Ibrahim.

De son côté, l'association Mwana Twamaya ya Mawudu a tenu à remercier le village de Dzahadjou pour cette initiative. Souanda Adame, membre de cette association promet que l'association fera tout pour vaincre ce fléau. « Le viol est plus dangereux que le Coronavirus. Il est temps de nous retrousser les manches et mener un réel combat contre ce fléau », dit-elle, avant d'ajouter que « pour y parvenir, nous demandons le soutien des parents. Il faut à tout prix qu'ils surveillent bien leurs enfants ».

Quant à la représentante de la brigade des mineurs, elle montre que les agressions sexuelles sur mineurs sont devenues monnaie courante dans le pays ces derniers temps et cette situation préoccupe tout le monde. « Pour pouvoir éradiquer ce fléau, il faut le soutien de tout le monde. Une fois l'acte commis, il faut le dénoncer. Il ne faut jamais protéger ces pervers quelle que soit la personnalité dans le village car nos adolescents méritent une



vie meilleure pour avoir un avenir meilleur », indique Abdou Natidja Omar.

Pareillement, Mdradabi Mzairani, responsable du Service d'écoute de Ngazidja, montre à son tour que « cette journée signifie l'importance de ce combat qui est la lutte contre les agressions sexuelles faites aux mineurs. Ça montre également combien on veut éradiquer ce

fléau. Je vous promets qu'ensemble nous pouvons gagner cette bataille ».

A la fin de cette sensibilisation, une jeune fille de 11 ans a tenu à adresser un message aux autres fillettes comme elle. « Soyez prudentes. Ne vous laissez pas amadouées par leur démagogie. Ils utilisent une pédagogie comme quoi je suis ton oncle, viens ma fille. Et au

final, ils nous mangent comme des salades. Pourtant, nous sommes que des gamines. Il est temps que ça cesse », prévient Djasmine Moumine. Elle a saisi l'occasion pour appeler tous les adolescentes et adolescents à dénoncer ces pervers une fois qu'ils tenteraient de passer à l'acte.

Nassuf Ben Amad



BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS EN UNION DES COMORES

Tel: (269) 7730036 – 7731495 – Fax (269)
BP 435 – Moroni - Email : afwcokmofficial@who.int



TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS NATIONAUX EN SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE

Lieu d'affectation/Pays: Sur une des îles Comores (Ngazidja, Ndzouani ou Mwali).
Département/Unité : Surveillance
Poste : Consultant National OMS
Type de Poste : Point focal surveillance
Grade : NOA
Durée du contrat : Deux (2) mois.

I. Contexte et justification du Poste

Le nouveau Coronavirus (Covid-19), menace le monde entier depuis la fin de l'année 2019 avec plus de 180 pays touchés. Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré la Covid-19 comme une pandémie. Aux Comores, le Gouvernement a déclaré le premier cas positif du pays le 30 avril 2020.

A la date du 19 Octobre 2020, le Ministère de la Santé a enregistré 6 nouveaux cas à Ndzouani tous importés. Ce qui ramène le cumul de cas positifs à 502 et 7 décès, soit une létalité globale de 2,2%. La région insulaire de Ngazidja reste la plus touchée avec 339 cas, suivi de Ndzouani avec 126 cas et de Mwali avec 37 cas.

Compte tenu de la réouverture des frontières, face à la migration rapide des populations en provenance des zones actives, au regard du caractère expansif de l'épidémie de coronavirus et l'augmentation exponentielle de la maladie, il s'avère important d'y mettre en place un système de riposte qui s'appuie sur les ressources locales en développant une approche intégrée qui met en action tous les piliers de la réponse (surveillance

épidémiologique, communication, IPC, prise en charge...).

D'autre part, quelques experts internationaux de l'OMS se sont retrouvés en fin contrat et il y a nécessité de transférer l'expertise aux personnes du niveau national pour la continuité et le suivi des interventions de la surveillance

C'est dans ce cadre que Bureau de l'OMS Comores, vise à recruter, pour le compte du pilier surveillance épidémiologique, sur les urgences sanitaires, 3 points focaux (pour Ngazidja, Ndzouani et Mwali) qui feront partie de l'équipe chargée de la riposte en Union des Comores.

II. Description de la mission

2.1. Objectif Général

Contribuer à rompre la chaîne de transmission de la COVID19 en Union des Comores par la détection précoce des cas et une riposte rapide autour de chaque cas.

2.2. Objectifs Spécifiques

1. S'assurer que l'outil le plus à jour est utilisé ou adapté pour la surveillance et l'enquête
2. Fournir une expertise technique pour guider la mise en œuvre de la surveillance et des enquêtes sur les maladies respiratoires infectieuses spécifiques.
3. Soutenir l'établissement et l'amélioration du système d'alerte
4. Soutenir les enquêtes, les évaluations sur le terrain et la surveillance sur le terrain au besoin

5. S'assurer que la recherche des contacts est effectuée efficacement

6. Partager régulièrement les données de surveillance mises à jour

7. Travailler avec le SIG pour cartographier les principaux paramètres épidémiologiques

8. Travailler avec l'équipe de direction, les experts en la matière et le pays sur l'évaluation des risques, les exigences en matière de rapports, les besoins en matière de système d'information et de gestion des données, le type et la fréquence d'analyse des données, la conception d'études épidémiologiques selon les besoins

III. Résultats attendus

1. La coordination des activités de la riposte à la Covid-19 est assurée ;
2. Les capacités des agents de la riposte à la Covid-19 sont renforcées en matière d'investigation de cas alertes ;
3. La recherche active des cas de la Covid-19 s'effectue correctement dans les formations sanitaires et dans la communauté ;
4. Tous les contacts et voyageurs sont suivis journalièrement ;
5. La surveillance se réalise au niveau des points d'entrée ;
6. L'élaboration et la diffusion journalière résumant des activités réalisées ;
7. Les rapports sur les données liées à l'épidémie ont été élaborés, analysés et interprétés ;
8. Le pays est appuyé dans la collecte, l'analyse et l'interprétation de données sur l'épidémie ;

9. La liste linéaire de cas de COVID-19 enregistrés aux Comores est produite.

IV. Qualifications

- Avoir un diplôme de Médecine
- Etre sans attache avec le Ministère de la santé
- Résider dans une des trois îles du pays (Ngazidja, Anjouan et Mohéli)
- Avoir des bonnes capacités en utilisation de l'outil informatique
- Avoir des bonnes capacités de travail en équipe
- La disponibilité d'un diplôme de santé publique et la maîtrise de l'anglais est un atout.

V. Connaissances linguistiques

- Parfaite maîtrise du français (orale + écrite)
- La maîtrise de l'anglais est un atout.

VI. Dossiers à fournir:

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Copies des diplômes ;
- Attestation de travail ;

Date limite de dépôt de candidature est fixée le 26 NOVEMBRE 2020

Les candidatures seront déposées à l'adresse : afwcokmofficial@who.int

Les dossiers de candidatures sont adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS

CAN 2022 :

Les Comores proches d'une qualification historique

Accrochés à Nairobi il y a quelques jours, les Comores ont confirmé dimanche à domicile leurs ambitions en s'imposant (2-1) face au Kenya. A l'issue de la rencontre, les Cœlacanthes consolident leur première place du Groupe G et ne sont désormais qu'à un point d'une qualification historique en Coupe d'Afrique des Nations.

C'est un autre groupe d'Amir Abdou qui a fait face aux Harambee Stars dimanche 15 novembre à Malouzini. Privé de son meneur de jeu Youssouf Mchangama, le technicien comorien a dû composer aussi sans Mohamed Youssouf et son premier gardien Ali Ahamada. Tous les deux physiquement pas aptes pour débiter la rencontre. Il garde malgré tout son ossature avec le même bloc défensif mais place Rafidine Abdullah avec le jeune Yacine Bourhane dans l'entrejeu. Aussi,

une première titularisation pour le jeune Faïz Mattoir dans l'aile droit et un duo d'attaque composé de Ben Mohamed et Ibrohim Youssouf.

La rencontre débute par des diverses incursions comoriennes dans le camp kenyan. Bendjaloud Youssouf, Mattoir et Ibrohim Youssouf animent la partie sans pour autant trouver la faille. Une pression et une légère domination qui rapidement finissent par payer. Sur un contre, Saïd Bakari récupère la balle dans l'axe et trouve Ahmed Mogni sur le côté gauche qui centre directement en pleine surface à El Fardou Ben Mohamed. De la tête, le prolifique « Big Ben » le place directement dans les filets d'Arnold Origi (21^e, 1-0). L'avantage pris par les Cœlacanthes va être rattrapé une dizaine de minutes plus tard par les Kenyans. Cliff Nyakeya profite d'un moment d'inattention de la défense comorienne pour permettre au Kenya de revenir au score (36^e, 1-1).

Les Comores misent sur ses jeunes talents

Réorganisés avec cette fois plus de réalisme, les Comoriens entament la seconde période avec beaucoup d'envie. A peine seulement cinq minutes de jeu, les Comores prennent de nouveau l'avantage en doublant le score par l'entremise de Faïz Mattoir. Très actif et percutant en première période, il est finalement récompensé sur une belle action collective. Servi par Ben Mohamed, il déclenche à bout portant une puissante frappe qui n'a laissé aucune chance à Origi (50^e, 2-1). Le premier but avec les Cœlacanthes pour ce jeune ailier de l'AC Ajaccio qui fêtait sa deuxième sélection.

Malgré une fin de rencontre difficile où les visiteurs se sont montrés dangereux, les Cœlacanthes ont su maintenir leur avantage. La défense du capitaine Nadjim Abdou et du jeune Kassim Mdahoma s'est



Victoire des coelacanthés contre Kenya au stade Maluzini

montrée à la hauteur de l'événement. Les Comores s'imposent et signent leur deuxième victoire dans cette campagne qualitative. Désormais avec 8 points au classement et invaincus, les Cœlacanthes ont réalisé un grand pas vers la qualification. Les protégés d'Amir

Abdou n'ont plus besoin que d'un point pour décrocher leur ticket pour le Cameroun. Ils recevront à domicile le Togo en mars prochain et prennent déjà rendez-vous avec l'histoire.

Boina Houssamdine



BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS EN UNION DES COMORES

Tel: (269) 7730036 – 7731495 – Fax (269)
BP 435 – Moroni - Email : afwcokmofficial@who.int



TERMES DE REFERENCES

Lieu d'affectation/Pays: Ngazidja avec une couverture sur les autres îles.

Département/Unité : Surveillance

Poste : Consultant National OMS

Type de Poste : Gestionnaire des données

Grade : NOA

Durée du contrat : Deux (2) mois.

I. Contexte et justification du Poste

Depuis fin 2019, l'épidémie de coronavirus (COVID-19) a débuté en Chine dans la province de WUHAN, faisant plusieurs morts parmi la population de cette dernière avant de s'étendre dans d'autres provinces. Déclarée comme pandémie par l'OMS le 11 mars 2020. Cette pandémie s'est rapidement propagée dans plusieurs pays du monde. L'Union des Comores fait parti des cinq derniers États du continent Africain à avoir déclaré des cas de Covid-19. Le premier cas de covid-19 en Union des Comores a été déclaré par le gouvernement Comorien en date du 30 avril 2020. Du 30 avril au 18 octobre 2020 un total de 504 cas, 7 décès a été rapporté dans 16 de 17 districts des Comores, soit un taux de létalité de 1,4%. Les trois régions insulaires des Comores sont touchées par la pandémie de Covid-19, 341 cas positifs soit (68%) à Ngazidja, 126 cas positifs soit (24%) à Ndzuwani et 37 cas positifs soit (8%) à Mwali. La situation épidémiologique de la COVID-19 aux Comores semble sous contrôle avec une moyenne hebdomadaire de 10 cas. Au vu du rebond de la pandémie dans plusieurs pays d'Europe et de l'ouverture des frontières aux Comores les activités de riposte contre la COVID-19 devront être maintenues pour prévenir une autre vague. C'est dans ce cadre que le bureau OMS Comores vise à recruter, pour le compte de son unité de gestion de l'information sur la riposte contre la COVID-19, un gestionnaire de l'information et des bases des données qui fera partie de l'équipe chargée de la riposte contre la COVID-19 aux Comores.

II. Description de la mission

1. Objectif général

La personne recrutée aura pour objectif général d'aider à la prise de décisions éclairées par les responsables de la riposte COVID-19 au bureau OMS Comores.

2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, la personne recrutée devra :

1. élaborer les questionnaires et masques de saisie par domaine de réponse à l'épidémie ;
2. analyser, interpréter et élaborer des rapports sur les données liées à l'épidémie ;
3. appuyer les pays dans la collecte, l'analyse et l'interprétation de données sur l'épidémie ;
4. produire la liste linéaire de cas de COVID-19 enregistrés en Union des Comores ;

La personne recrutée devra aussi s'acquitter d'autres tâches qui pourraient lui être confiées par le Gestion du Programme.

III. Résultats attendus

Ci-dessous les principaux résultats attendus de cette mission :

1. Questionnaires et masques de saisie par domaine de réponse à l'épidémie
2. Analyses et rapports sur les données de COVID-19
3. Rapports d'appui aux pays sur la collecte, l'analyse et l'interprétation des données de COVID-19
4. Liste linéaire de cas de COVID-19 enregistrés

IV. Qualifications

Avoir au minimum :

- Un diplôme en médecine ;
- Une bonne connaissance de Microsoft Office (Excel, Word, PowerPoint, ...) ;
- de solides compétences en analyse et interprétation des données dans un contexte épidémiologique ;
- une expérience dans la collecte des enquêtes statistiques, épidémiologiques ou socioéconomiques ;
- Des bonnes capacités rédactionnelles,
- Bonne capacité d'adaptation et de travail avec des personnes de diverses cultures ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Une capacité d'utilisation des logiciels statistiques d'analyse de données (R, SPSS, ...), des outils de gestion de données, ACCESS et des outils de la cartographie (QGIS, Arcgis) est un atout

V. Connaissances linguistiques

- Parfaite maîtrise du français (orale + écrite)
- La maîtrise de l'anglais est un atout.

VI. Dossiers à fournir:

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Copies des diplômes ;
- Attestation de travail ;

Date limite de dépôt de candidature est fixée le **26 NOVEMBRE 2020**

Les candidatures seront déposées à l'adresse : afwcokmofficial@who.int

Les dossiers de candidatures sont adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS


BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS EN UNION DES COMORES

Tel: (269) 7730036 – 7731495 – Fax (269)
BP 435 – Moroni - Email : afwcokmofficial@who.int


TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS NATIONAUX EN PREVENTION ET CONTROLE DES INFECTIONS

Lieu d'affectation/Pays: Sur une des îles Comores (Ngazidja, Nzouwani ou Mwali).

Département/Unité : Prévention et contrôle des infections.

Poste : Consultant National OMS

Type de Poste : Point focal pour la prévention et contrôle des infections

Grade : NOA

Durée du contrat : Deux (2) mois.

I. Contexte et justification du Poste

Le nouveau Coronavirus (Covid-19), menace le monde entier depuis la fin de l'année 2019 avec plus de 180 pays touchés. Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré la Covid-19 comme une pandémie. Aux Comores, le Gouvernement a déclaré le premier cas positif du pays le 30 avril 2020. A l'instar d'autres pays, le système sanitaire des Comores traverse une lourde épreuve en cette période de pandémie.

C'est dans ce contexte sanitaire et en vue de renforcer la riposte contre la Covid-19, qu'en date du 04 Mai 2020, la Ministre de la Santé de l'Union des Comores a adressé une requête à la Directrice Régionale de l'OMS-AFRO en sollicitant un appui d'experts de différentes spécialités parmi lesquels ceux en charge de la Prévention et contrôle des infections, PCI, en sigle.

Une évaluation conduite par les experts de l'OMS en collaboration avec le Ministère de la santé dans les trois îles a produit le constat ci-après en matière des interventions de PCI dans le pays à savoir : l'absence des normes et directives nationales sur la PCI, l'absence des personnes pour la coordination des actions de PCI à tous les niveaux, la forte proportion du personnel de santé non formé en PCI et la faible mise en œuvre des interventions de PCI au niveau des formations sanitaires étant donné que toutes les formations sanitaires évaluées avec le Scorecard avaient toutes un score PCI < 50%.

Dès lors, il y a élaboration d'un plan de renforcement de la PCI en vue d'apporter une réponse efficace dans la riposte contre la Covid-19 mais également de contribuer au renforcement du système de santé. Les activités planifiées ont été réalisées dont notamment l'élaboration des normes et directives nationales de PCI, l'identification, la formation et la motivation des points focaux PCI aux niveaux des districts sanitaires, la formation des prestataires et le démarrage des supervisions des activités. Il y a cependant quelques gaps à ce jour notamment la dotation des structures en intrants de PCI et le renforcement des capacités des points focaux PCI en gestion des intrants, le renforcement des actions de PCI à peine mises en œuvre dans les formations sanitaires en vue d'améliorer le score PCI au-delà de 75% et la formalisation des réunions des intervenants en PCI en vue de la pérennisation des interventions de PCI.

D'autre part, quelques experts internationaux de l'OMS se sont retrouvés en fin contrat et il y a nécessité de transférer l'expertise aux personnes du niveau national pour la continuité et le suivi des interventions de PCI

C'est dans ce cadre que Bureau de l'OMS Comores, vise à recruter, pour le compte du pilier PCI, sur les urgences sanitaires, 3 points focaux PCI (pour Ngazidja, Anjouan et Mohéli) qui feront partie de l'équipe chargée de la riposte en Union des Comores.

II. Description de la mission
2.1. Objectif Général

Contribuer à rompre la chaîne de transmission de la maladie à coronavirus (COVID-19) aux Comores par le renforcement des activités liées à la prévention et contrôle des infections

2.2. Objectifs Spécifiques

1. Appuyer les bonnes pratiques de la PCI en assurant la bonne utilisation des protocoles PCI dans les formations sanitaires et dans la communauté
2. S'assurer de la disponibilité des kits PCI au niveau des structures sanitaires
3. Evaluer la performance des interventions PCI au niveau des districts sanitaires en utilisant le scorecard et les indicateurs clés
4. Élaborer un plan d'amélioration de la PCI au niveau des districts sanitaires avec un paquet des activités clés bien définies.
5. Appuyer la surveillance épidémiologique avec des données des activités de PCI Assurer les supervisions formatives du personnel des soins
6. Organiser des réunions de recadrage des activités des points focaux PCI pour le renforcement continue de leurs compétences
7. Formaliser les réunions des intervenants en PCI au niveau national et dans chaque île
8. Elaborer les rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels des activités de PCI
9. Travailler en collaboration avec les autres piliers de la riposte
10. Effectuer toute autre tâche, à la demande du Superviseur

III. Résultats attendus

1. Les bonnes pratiques de la PCI en assurant la bonne utilisation des protocoles PCI dans les formations sanitaires et dans la communauté sont appuyées
2. La disponibilité des kits PCI au niveau des structures sanitaires est assurée
3. La performance des interventions PCI au niveau des districts sanitaires en utilisant le scorecard et les indicateurs clés est évaluée
4. Un plan d'amélioration de la PCI au niveau des districts sanitaires avec un paquet des activités clés bien définies est élaboré
5. La surveillance épidémiologique avec des données des activités de PCI Assurer les supervisions formatives du personnel des soins est appuyée
6. Les réunions de recadrage des activités des points focaux PCI pour le renforcement continue de leurs compétences sont organisées
7. Les réunions des intervenants en PCI au niveau national et dans chaque île sont formalisées
8. Les rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels des activités de PCI sont élaborés
9. La collaboration avec les autres piliers de la riposte est effective
10. Toute autre tâche, à la demande du Superviseur est effectuée.

IV. Qualifications

- Avoir un diplôme de Médecine
- Etre sans attache avec le Ministère de la santé
- Résider dans une des trois îles du pays (Ngazidja, Anjouan et Mohéli)
- Avoir des bonnes capacités en utilisation de l'outil informatique
- Avoir des bonnes capacités de travail en équipe
- V. Connaissances linguistiques
- Parfaite maîtrise du français (orale + écrite)
- La maîtrise de l'anglais est un atout.

VI. Dossiers à fournir:

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Copies des diplômes ;
- Attestation de travail ;

Date limite de dépôt de candidature est fixée le **26 NOVEMBRE 2020**

Les candidatures seront déposées à l'adresse : afwcokmofficial@who.int

Les dossiers de candidatures sont adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS